Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

$ightharpoonup \underline{B}$ DIRECTIVE 2003/30/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 8 mai 2003

visant à promouvoir l'utilisation de biocarburants ou autres carburants renouvelables dans les transports

(JO L 123 du 17.5.2003, p. 42)

abrogée par:

Journal officiel

 $n^{\circ} \quad page \quad date$ Directive 2009/28/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 avril L 140 16 5.6.2009 2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant: http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2003L0030:20100401:FR:PDF